



Culture Montréal

MODE D'EMPLOI

— Soumettre sa candidature pour siéger au
conseil d'administration

Ce document vous propose quelques informations utiles afin de mieux vous accompagner pour soumettre votre candidature et rejoindre le Conseil d'administration de Culture Montréal.

D'abord, voici un bref rappel de notre mission, nos objectifs et nos valeurs :

Mission de Culture Montréal

Culture Montréal est un organisme à but non lucratif, indépendant et non partisan dont la mission est d'ancrer la culture au cœur du développement de Montréal par des activités de réflexion, de concertation et des interventions structurées autour des citoyens, des créateurs et du territoire.

L'organisme est reconnu comme un conseil régional de la culture par le Ministère de la Culture et des Communications.

Nos objectifs

- Favoriser le droit, l'accès et la participation à la culture pour tous les citoyens montréalais.

- Mobiliser les leaders montréalais autour du rôle fondamental de la culture dans le développement de Montréal.

- Contribuer au positionnement de Montréal comme métropole culturelle.

Nos valeurs

Inclusion

Tous les Montréalais et les Montréalaises qui souhaitent contribuer de près ou de loin à la mission de Culture Montréal sont les bienvenus et peuvent être membres de notre organisation.

Diversité

Pour avoir une compréhension fine des enjeux culturels et montréalais, nos structures de travail et de gouvernance doivent être diversifiées et représentatives de la société montréalaise ainsi que du milieu culturel montréalais.

Proactivité

Prendre les devants, s'élever au-dessus de la mêlée pour avoir une vision globale. Réfléchir sur le moyen et le long terme pour proposer des solutions concrètes, innovantes et probantes.

Collaboration

Pour concerter, mobiliser et fédérer, il faut forcément collaborer avec tous les joueurs présents sur le territoire montréalais.

Pertinence

Chaque action, chaque intervention, chaque projet doit être mené avec la conviction que cela sera en cohérence avec notre mission et utile au développement culturel de notre territoire.

Rigueur

Intellectuelle, professionnelle, éthique, depuis la fondation de Culture Montréal, c'est ce qui a contribué à sa notoriété.

1. COMPOSITION ET RÔLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Tout membre en règle de Culture Montréal a droit de vote et peut être élu au conseil d'administration. Le conseil est composé de 21 membres, élus pour un mandat de deux (2) ans.

2. EXIGENCES ET ENGAGEMENT

Le conseil d'administration tient habituellement cinq séances par année et une rencontre de planification annuelle d'une journée, à la fin du mois de janvier. Les séances du conseil ont généralement lieu en après-midi, de 15 h à 17 h.

Il est important de considérer que la fonction représente un investissement en temps et requiert des valeurs fortes d'engagement, d'esprit de collaboration et d'intégrité.

Par ailleurs, les membres du conseil d'administration de Culture Montréal sont invités, selon leurs intérêts et leurs expertises, à siéger à l'une des commissions permanentes de l'organisme.

3. COMMENT SOUMETTRE SA CANDIDATURE ?

Douze (12) postes, dont dix (10) pour les individus et deux (2) réservés aux délégué.es des associations culturelles professionnelles seront mis en élection lors de l'assemblée générale annuelle virtuelle 2020.

Pour présenter votre candidature, vous devez être membre en règle de Culture Montréal et devez faire parvenir un dossier de candidature à Mélodie Malgogne Quintas, coordonnatrice aux événements et à la mobilisation, à l'adresse mobilisation@culturemontreal.ca, au plus tard le 7 octobre 2020.

Votre dossier de candidature doit absolument comprendre :

→ Deux courts textes :

- Présentation de votre parcours professionnel (150 mots maximum)
- Quelle est votre motivation à siéger au C.A. de Culture Montréal? (150 mots maximum)

→ Un portrait de vous (haute résolution, format JPEG)

Aucun autre document ne sera accepté. Ces dossiers de candidature seront publiés sur le site web de Culture Montréal.

**** À l'attention des délégué.es des associations culturelles professionnelles ****

Veillez noter que votre candidature doit être accompagnée d'une résolution de votre conseil d'administration vous désignant comme représentants officiels.

Pour devenir membre ou renouveler votre adhésion, [consulter notre site web](#).

4. COMMENT BIEN PRÉPARER SA VIDÉO DE PRÉSENTATION

Afin de respecter les mesures sanitaires mises en place pour lutter contre la COVID-19, la 18^e assemblée générale annuelle de Culture Montréal sera virtuelle. Exceptionnellement, nous demandons aux candidats en lice de fournir une vidéo de présentation d'une durée maximale de 90 secondes qui sera présentée à l'écran, le soir de l'assemblée. Cette vidéo a pour objectif de

convaincre les membres participants de vous choisir comme administrateur. Elle remplace ainsi la brève allocution qui est habituellement donnée par les candidats lors de l'assemblée devant les membres présents en salle. Vous devez donc être la seule personne à l'écran et vous adresser directement à la caméra, c'est-à-dire aux membres de l'assemblée.

Votre vidéo de présentation doit absolument respecter les critères suivants :

- Une présentation simple de vos motivations et arguments ;
- Au format paysage plutôt que portrait ;
- Adressez-vous à la caméra ;
- Seul(e) vous devez être présent(e) à l'image (aucun dialogue) ;
- N'inscrivez pas d'écritures sur l'image ;
- Le son et l'image doivent être de bonne qualité ;
- Ne faites pas de montage, l'enregistrement doit être continu ;
- La vidéo doit durer 90 secondes.

Gardez en tête que, le soir de l'élection, cette vidéo sera votre seul outil pour convaincre les membres votants de vous élire !

5. L'IMPORTANCE DE FAIRE CAMPAGNE

Les postes au sein du conseil d'administration de Culture Montréal sont très convoités ! Nous vous suggérons fortement de commencer dès maintenant à faire campagne auprès des membres de Culture Montréal, puisque ce sont eux qui élisent les membres du conseil d'administration.

N'hésitez pas à Inviter les gens de votre réseau à [devenir membre](#) de Culture Montréal **au plus tard le 27 octobre 2020** et à venir voter pour vous en assistant à l'AGA le 27 octobre 2020.

6. LES DATES À RETENIR

07 octobre 2020 : Date limite pour envoyer votre candidature — mais nous vous encourageons fortement à la déposer le plus tôt possible !

Date limite pour mettre à jour votre adhésion à Culture Montréal.

14 octobre 2020 : Date limite pour envoyer votre vidéo de présentation — mais nous vous encourageons fortement à nous la transmettre le plus tôt possible !

27 octobre 2020 : Assemblée générale annuelle virtuelle de Culture Montréal

7. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Si vous avez des questions ou souhaitez obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à contacter :

Valérie Beaulieu, directrice générale
direction@culturemontreal.ca